TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE
Publications
des Services économiques

Eglise Sainte Sophie, sapin et marché de Noël
Kiev, le 31 décembre 2018

© DG Trésor

La Lettre Agricole de Kiev

N° 23 – 4 janvier 2019

Des perspectives toujours favorables en 2019 pour l'agriculture ukrainienne

Décembre 2018 conclut une année qui s'est avérée très favorable à l'agriculture ukrainienne : le premier ministre Groysmann s'est réjoui fin décembre du record de production de 2018 de céréales et légumineuses qu'il chiffre à 70 millions de tonnes, résultat obtenu grâce à une augmentation de 43% des récoltes de maïs. L'USDA a revu ses estimations du potentiel exportateur de grains pour cette campagne commerciale à près de 50 millions de tonnes, dont 21,7 millions de tonnes ont déjà été expédiées entre le 1er juillet et le 27 décembre (dont 10,06 millions tonnes de blé, 3,14 millions de tonnes d'orge, et 8,16 millions de tonnes de maïs).

Les bonnes nouvelles viennent aussi du commerce extérieur, l'Ukraine ayant encore progressé en 2018 en matière d'exportation de produits agricoles bruts et transformés qui se chiffreraient à près de 15 mds $. Pour n'en citer qu'un exemple, les exportations de viande et produits de l'élevage avicole ont augmenté de 31,7% ou 102,3 millions de dollars sur onze mois pour atteindre un record de 472 M$. Les perspectives sont bonnes pour cette filière, la Chine venant de rouvrir son marché pour ces produits ukrainiens à la suite d'une fermeture de plus d'un an décidée en raison de l'apparition de cas de grippe aviaire en 2017.

En outre, les relations commerciales avec l'UE sont dynamiques. Sur les 10 premiers mois de 2018, le chiffre d'affaires total progresse de 7,1 % pour atteindre 6,9 mds $. Les exportations de produits agroalimentaires vers l'UE ont représenté 4,7 Mds$ soit 31,6% des débouchés agroalimentaires extérieurs de l'Ukraine, tandis que l'UE a exporté vers l'Ukraine pour 2,2 Mds$ de produits agroalimentaires.

La dynamique de progrès de l'agriculture ukrainienne est bien en place, et les perspectives pour 2019 lui sont favorables. Le secteur a pris connaissance courant décembre de la progression de 17% des moyens dont disposera le nouveau ministre par intérim M. Martynyuk, au titre du budget 2019, pour poursuivre la politique d'aide publique engagée en 2018 et qui devra bénéficier cette année de façon plus ciblée aux fermiers et qui contribuera à dynamiser prioritairement les filières d'élevage. En outre, la mobilisation des autorités semble importante pour résoudre les problèmes de logistique des grains et améliorer les infrastructures.

Enfin, les grands groupes ukrainiens du secteur agroalimentaire continuent d'investir de façon importante dans tous les domaines : l'annonce la plus spectaculaire en cette fin d'année provient du groupe de production et de négoce Nibulon, qui lance la construction d'un terminal portuaire dans la région de Kherson, pour un montant de 400 millions de dollars d'ici 2024. S'il en était besoin, voilà un nouveau signal d'encouragement à l'égard de nos équipementiers français exportateurs, pour prospecter activement en 2019 le marché ukrainien.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs une très bonne et heure année 2019. *Bonne lecture !*

Maksym Martynyuk, Ministre par intérim de la politique agraire et de l'alimentation

Une semaine après l'approbation par le parlement de la démission du Ministre Kutovyi, le Cabinet des Ministres a nommé le 28 novembre dernier, Maksym Martynyuk, Ministre par intérim de la politique agraire et de l'alimentation. Monsieur Martynyuk était jusqu'à présent et depuis le printemps 2015, premier-vice-ministre de la politique agraire et de l'alimentation. Cette décision a été rendue publique début décembre.

Nouvelles du secteur foncier

● A la suite de sa nomination en tant que Ministre par intérim, Maksym Martynyuk a fait deux annonces portant sur le secteur foncier :

- la mise en location des terres appartenant l'Etat par enchère semble donner toute satisfaction puisque les 25 premières

transactions réalisées dans ce cadre en utilisant la technologie Blockchain se caractériseraient par un doublement des niveaux de location, passant de 8% de la valeur administrative des terres, à 18%. Pour mémoire les recettes générées par ces fermages vont dans les caisses des collectivités locales. L'Etat est toujours propriétaire de 8,5 millions d'hectares.

- 75% des terres d'Ukraine sont aujourd'hui enregistrées dans la base de donnée digitale de l'Agence du Géo cadastre. Le ministre souligne à cette occasion que l'état du cadastre électronique n'est pas un obstacle à l'ouverture du marché des terres agricoles.

● Le Ministère de la politique agraire et de l'alimentation d'Ukraine a lancé en version beta un portail sur internet en vue de l'évaluation nationale normative et monétaire des terres agricoles, en référence à la décision du Cabinet des ministres du 7 février 2018, n° 105 qui approuve la mise en place de cette évaluation nationale sur tout le territoire d'Ukraine. A la suite de cette décision, les travaux d'évaluation ont été effectués par l'Institut de recherche de l'aménagement foncier : les données ont été collectées et alimentent l'algorithme du portail afin de rendre possible un chiffrage de la valeur locative de chaque parcelle agricole. Chaque propriétaire de parcelle a la possibilité à travers ce portail de vérifier que la valeur du bail est correcte ou sinon de la corriger, en fonction des indices des enchères de la région. Pour les fermiers, le portail donne la possibilité d'anticiper la progression des baux. Pour les autorités locales, cet outil permet de disposer d'une information claire et précise et de calculer les revenus pour le budget.

● Le parlement ukrainien, la Rada, a voté le 20 décembre une résolution qui prolonge le moratoire sur les terres agricoles jusqu'au 1er janvier 2020. Ce vote se justifie par la volonté politique d'éviter toute faille juridique qui aurait remis en cause le moratoire dont la durée court en principe jusqu'à l'adoption de la réglementation qui ouvrira effectivement le marché et mettra en place les règles de fonctionnement et de transparence.

A cette occasion, le président de la Rada, Andriy Parubiy, a indiqué le 22 décembre qu'il espérait que la Rada puisse adopter une nouvelle législation sur le marché des terres agricoles, en 2019. Il estime en effet que le gouvernement devrait présenter l'année prochaine les projets de loi et textes d'applications nécessaires pour rendre possible l'ouverture du marché des terres agricoles.

Un budget agricole en progression de 17% pour 2019

Le budget 2019 a été adopté par le Parlement le 23 novembre 2018 et signée par le Président le 7 décembre 2018.
Le secteur agricole bénéficie d'une enveloppe globale de 14,560 milliards de grivnas (contre 12,456 milliards de grivnas en 2018), dont la moitié concerne le ministère de la politique agraire et de l'alimentation avec 7,258 milliards de grivnas (6,822 milliards de grivnas), qui se répartissent de la façon suivante :

- gestion générale du complexe agro-industriel : 176 230 000 grivnas (163 011 200 grivnas)
- soutien financier des mesures dans le complexe agro-alimentaire à travers les crédits à taux d'intérêt réduit : 127 160 000 grivnas (66 000 000 grivnas)
- recherche : 143 009 000 grivnas (132 644 900 grivnas)
- formation continue : 24 018 600 grivnas (21 594 100 grivnas)
- réhabilitation écologique du territoire impacté par la mine de sel de Solotvyno : 6 797 300 grivnas (5 000 000 grivnas).
- soutien financier de certaines mesures dans le complexe agro-industriel : 5 000 000 grivnas
- soutien des exploitations fermières : 800 000 000 grivnas (1 000 000 000 grivnas)
- dépenses du Fond agraire liés au stockage, au transport, à la transformation, à l'exportation des produits dans le cadre du programme d'intervention publique : 53 000 000 grivnas (52 200 000 grivnas)
- organisation et régulation de l'activité des institutions dans le système du complexe agro-industriel et assurance de l'activité du Fond agraire : 141 746 800 grivnas (128 409 000 grivnas)
- soutien financier à la plantation de vergers, vignobles ou houblonnières : 400 000 000 grivnas
- soutien de l'élevage : 4 000 000 000 grivnas (2 300 000 000 grivnas)
- soutien financier des agriculteurs : 1 381 790 000 grivnas (2 945 000 000 grivnas)

L'autre moitié du budget global se partage entre l'Agence du géocadastre d'Etat, l'Agence d'Etat de la pêche et de l'aquaculture, l'Agence nationale des ressources forestières et le Service de la sécurité des produits alimentaires et de la protection des consommateurs et le Fond d'Etat du développement régional.

Parmi les informations disponibles, la ventilation des aides agricoles par secteur ou objet n'est pas encore officialisée. En revanche, parmi les informations relatives aux nouveautés du budget 2019, notons-en trois : 1) pour la première fois depuis 3 ans, le programme du développement et de la protection des forêts sera financé grâce à une enveloppe de 288 millions de grivnas supplémentaires (9M€) ; 2) des aides sont prévues pour le stockage et la transformation des produits agricoles et pour la pisciculture ; 3) des aides sont prévues pour l'achat de wagons de transports de céréales et pour la production de bioéthanol et d'électricité générée par la biomasse.

Le ministère de l'agriculture payera toutes les aides prévues en 2018

Le ministre de la politique agraire et de l'alimentation a annoncé avoir mis en place les moyens nécessaires pour verser aux entreprises agricoles les 4 milliards de grivnas (125 M€) prévues au titre des aides 2018, et ce avant le début du prochain programme d'aide 2019.
Au 20 décembre, le ministre par intérim a en effet fait savoir que ses services avaient à ce stade versé 531,7 millions de grivnas à 4348 producteurs (dont 60% de fermiers), au titre du programme d'aide à l'acquisition de matériel agricole ; et 101 millions de grivnas (3,1 M€) à 177 entités économiques (dont 43 fermiers) au titre du programme d'aide à la plantation des vergers, vignes et houblonnières.
En outre, le ministère a versé 16,2 millions de grivnas soit 506 M€ à 188 fermiers pour l'élevage bovin lait (23 000 prime par tête de vache) ; et 320 millions de grivnas soit 10 M€ à 152 503 personnes physiques pour l'élevage de veaux (272 471 primes par tête de veau).

La Russie interdit des importations de produits alimentaires ukrainiens

Les médias ukrainiens ont communiqué le 29 décembre, la décision des autorités russes visant à interdire l'importation de certains produits d'origine ukrainienne ou en transit par l'Ukraine.
Il est fait référence au décret N°1716-83 du 29 décembre 2018 dans lequel, parmi une vaste liste de divers produits industriels (fours, turbines, meubles, ….), figurent un certain nombre de produits agricoles et alimentaires comme le blé, les alcools et bières, les chocolats, les légumes, poissons, pains, jus et confitures.

350 millions de grivnas pour soutenir le secteur céréalier en 2019

La Corporation d'Etat pour l'alimentation et les céréales a annoncé avoir financé les producteurs ukrainiens à hauteur de 350 Millions de grivnas (11 M€) dans le cadre du programme d'achat à termes de céréales pour la récolte 2019. Les contrats signés portent sur environ 100

000 tonnes de blé d'hiver et d'orge. Les régions les plus concernées sont les régions de Dnipro, Zaporojie, Kirovograd, Volyn, Rivne, Soumy et Ternopil. En 2018, les taux de financement s'établissent entre 9,5 et 13% sur un an, selon la quantité et le terme de livraison négocié. Pour mémoire, la Corporation a fixé comme objectif de financement en 2019, 1,3 milliards de grivna, soit 40 M€.

NIBULON investira 400 M$ dans un nouveau terminal portuaire

Le directeur général de Nibulon, la première entreprise ukrainienne de négoce en grains, Oleksii Vadaturskyi, a annoncé sa décision de construire un nouveau terminal portuaire pour un investissement total de 400 millions de dollars, dans la région de Kherson.
Ce projet sera entrepris par l'entreprise dès 2019. Le terminal sera localisé sur l'estuaire du Dniepr, à côté du village d'Oleksandrivka (district de Belozerskyi, oblast de Kherson). L'infrastructure devrait être opérationnelle en 2024, elle générera jusqu'à 1000 emplois.
Le groupe Nibulon a annoncé précédemment enregistrer un EBITDA de 150 millions de dollars pour 2018.

ROSHEN, 25ème confiseur mondial en 2018

Le premier confiseur du pays, Roshen, a été classé à la 25ème place du classement des 100 plus importants confiseurs mondiaux, selon le magazine américain Candy Industry outlet. Le groupe recule d'une place par rapport à 2017. https://www.candyindustry.com/articles/88019-the-top-100-candy-companies-in-the-world-in-2018
Le chiffre d'affaires du groupe est chiffré à 800 millions de dollars au même niveau qu'en 2017.
Deux autres groupes ukrainiens sont entrés dans le classement cette année :
Le groupe Konti reste à la 43ème place (473 M$ de ventes estimées), et l'entreprise AVK est quant à lui monté de 3 places à la 64ème place (275 M$ de ventes).
Le groupe Roshen avait communiqué un EBITDA de 3 mds UAH soit 100 M€ pour 2017. Il contrôle plusieurs sites localisés à Krementchouk, à Vinnytsia (2 usines), Kiev, et enfin Marioupol ce dernier site étant en cours de liquidation. Le groupe est aussi présent à l'étranger : Klaipėda (Lituanie), Bonbonetti Choco (Hongrie); et enfin Lipetsk (Russie).

La peste porcine africaine est en recul en 2018, mais pas autant qu'espéré

Le service d'Etat de la sécurité des aliments et de la protection des consommateurs a communiqué un bilan préliminaire des cas de peste porcine africaine déclarés en 2018 : le nombre de cas serait ainsi en baisse de 13% sur un an, à 142 cas (contre 163 en 2017, 91 cas en 2016, 40 cas en 2015, 16 cas en 2014 après une première apparition en 2012).
La maladie a été confirmée pour 93 cas dans des élevages, et pour 37 cas dans la faune sauvage ; 12 équipements ont été infectés.
Cette année, 4 régions n'ont pas connu de nouveaux cas de peste porcine africaine : il s'agit de 3 régions de l'ouest du pays (Ivano-Frankivsk, Kirovohrad et Lviv) et 1 région de l'est du pays, Kharkiv.
En outre, 3 régions se distinguent par une forte baisse du nombre de cas recensés : Poltava, au centre est (division par 2,6, à 8 cas), Louhansk grand est (division par 2,5, à 4 cas) et Vinnytsia au centre ouest (division par 4, à 2 cas).
Les opérations de quarantaine sont en cours dans 32 sites: à Odessa, sud-ouest du pays (7 cas), Kiev (6 cas), Donetsk sud-est (5 cas), Kherson au sud (4 cas), Mykolaev au sud (3 cas), Zakarpattia à l'ouest (2 cas).4 dernières régions, Tchernivtsi au nord, Ternopil au sud, Soumy à l'est, Jytomyr à l'ouest et Louhansk à l'est, compte chacune un cas.
Cette baisse du nombre de cas officiels n'est pas aussi importante que ne l'espéraient les autorités ukrainiennes. Le Service d'Etat avait en effet prévu une baisse plus importante du nombre de cas en élevage, entre 30 et 40%. Un suivi très attentif de la situation continuera d'être assuré en 2019.

AB InBev Efes reprendra la production de bière en Ukraine en 2019

Le brasseur AB InBev Efes, entité du groupe SUN InBev Ukraine, a annoncé avoir planifié la reprise en 2019 de l'activité de production sous les marques du groupe Efes Ukraine (anciennement Miller Brands Ukraine, basée à Donetsk). Dans ce but, le rééquipement de lignes de productions de la brasserie du groupe localisée à Tchernihiv est en cours, afin de proposer les nouveaux produits.
Le groupe soutient par ailleurs l'adoption en 2019 par les institutions ukrainiennes, de la réglementation qui stimulera le recyclage des emballages et réduira les quantités de déchets, dans le cadre du système « de responsabilité étendue du producteur ». Le groupe estime que la plupart des industriels ukrainiens se sont engagés dans des efforts visant à traiter de façon environnementale les emballages. AB InBev Efes utilise tous les ans 300 millions de bouteilles recyclées mais 30% de ces bouteilles sont aujourd'hui perdues.
Le brasseur a introduit sur le marché ukrainien en 2018, la bière américaine, Miller Genuine Draft, et la bière populaire turque, Efes Pilsner.
En mars 2018, les brasseurs Anheuser-Bush InBev et Anadolu Efes ont finalisé une fusion des activités en Russie et Ukraine à part égale, dans le cadre d'un accord qui porte sur les équipements de commerce et les portefeuilles de marques.
SUN InBev Ukraine contrôle trois brasseries en Ukraine : Tchernihiv, Kharkiv et Mykolaev. Son portefeuille de marques comprends les références Stella Artois, Beck's, Staropamen, Leffe, Hoegarden , Lowenbrau, et Cherihiv, Rohan et Yantar.

Production de 1,5 millions de tonnes de sucre à ce stade de la campagne

Début décembre, les producteurs de sucre ukrainiens réunis dans le cadre de l'association Ukrsugar ont annoncé avoir produit 1,507 million de tonnes de sucre à ce stade de la campagne de raffinage.
11,18 millions de tonnes de betteraves à sucre ont été transformées. 42 entreprises sont impliquées dans la transformation cette année. Au cours de la précédente campagne 2017-2018 (septembre 2017 à août 2018) les raffineries avaient produit 2,14 millions de tonnes de sucre (en croissance de 6,5 % par rapport à l'année précédente).

Pas de quota de pêche pour les entreprises ukrainiennes dans la mer d'Azov en 2019

91 entreprises ukrainiennes de pêche ne seront pas en mesure de pêcher en mer d'Azov en 2019 en raison de l'absence d'accord avec la Russie sur la répartition des quotas de pêche en 2019. La Commission russo-ukrainienne des pêches s'était réunie en octobre sans trouver d'accord sur les quotas. Un protocole avait été préparé en décembre pour définir les quotas en 2019, mais il n'a pas été signé.
Ces 91 entreprises ukrainiennes représentent une flotte de 800 navires et emploient 7000 personnes. Selon l'Agence d'Etat des pêches, sur la base des données disponibles, la totalité des prises (pisciculture, aquaculture et pêche en mer) en 2017 atteignait 94 200 tonnes, dont 40% (37 500 tonnes en mer d'Azov). Le Ministère de la politique agraire et de l'alimentation souligne que sur 11 mois 2018, les pêches en mer d'Azov ont atteint 16 100 tonnes tandis que les pêches en mer noire, en progression, en ont représenté la moitié, à 8 300 tonnes.
L'absence d'accord sur les quotas en mer d'Azov constitue donc une réelle menace à l'égard de la filière ukrainienne.

La Chine reprend les importations de viande de volaille en provenance d'Ukraine

L'administration générale des douanes de Chine a décidé la réouverture des importations de viande de volaille d'origine ukrainienne, à la suite des résultats d'une analyse des risques. Les autorités chinoises avaient suspend les importations de viande de volaille et de produits issues de l'élevage avicole en 2017 à la suite de l'apparition de la grippe aviaire dans le sud du pays.

Accord Ukraino-marocain pour l'exportation d'ovoproduits

Les autorités ukrainiennes et marocaines ont trouvé un accord courant décembre pour initier les exportations d'ovoproduits ukrainiens à destination du Maroc. Le Service d'Etat de la sécurité des aliments et de la production des consommateurs d'Ukraine a annoncé l'adoption par les deux pays d'un certificat sanitaire qui définit les conditions d'exportation de ces produits à base d'œuf vers le Royaume du Maroc.

Le groupe Coca-Cola a lancé une nouvelle ligne de production en Ukraine

Le groupe Coca-Cola a mis en place dans son usine de Velyka Dymerka (région de Kiev), une nouvelle ligne de production d'une capacité de 42000 bouteilles par heure. Ce projet a été réalisé en 10 semaines pour un montant investi de 10,5 M€.
Cette usine compte dans le pays un total de 12 lignes d'embouteillage pour une capacité globale de production de plus de 100 millions d'unités (567,8 litres) de produits par an, commercialisés sous les marques Coca-cola, Fanta, Sprite, les jus de fruits et nectars Rich et Dobry, BotaniQ, les thés froids Nestea, les boissons énergisantes Burn et Gladiator, et l'eau Bon Aqua.

Blocage des importations d'engrais minéraux

Le « Conseil agricole d'Ukraine », soutenu par quelques associations agricoles, a alerté l'opinion publique fin décembre quant à la situation du marché des engrais. Selon ces organisations, les douanes ukrainiennes auraient suspendu les importations d'engrais minéraux de toute origine, provenant en particulier de Pologne, de Biélorussie, de Kazakhstan, de Turquie, et de Georgie. En conséquence de ce blocage qui n'aurait toujours pas été justifié par les autorités ukrainiennes, la société des chemins de fer Ukrzaliznytsia réclamerait aux opérateurs le paiement de lourdes pénalités de retard.
Toujours selon les experts de ces organisations, si cette situation devait perdurer, elle pourrait entrainer la faillite des importateurs spécialisés. Elle induirait une forte augmentation du déficit d'engrais minéraux et une hausse des prix payés par les utilisateurs finaux, impactant défavorablement la compétitivité des agriculteurs ukrainiens. De fait, les deux fournisseurs locaux OstChem et Fond agraire se trouveraient en position privilégiée car seuls susceptibles de fournir les clients ukrainiens, à des prix supérieurs à ceux proposés par les concurrents internationaux. Les caisses de l'Etat enregistreraient également des manques à gagner, notamment de moindres rentrées de TVA.
A l'occasion de cette opération de communication, le Conseil agricole d'Ukraine a écrit au Président et au Premier ministre pour les informer de la situation et obtenir un déblocage rapide de la situation.

Agenda des manifestations

BUSINESSFRANCE

Le Bureau Business France de Kiev organise, du 19 au 21 février 2019, le Pavillon France sur le salon **AgroAnimalShow.** Les inscriptions ont commencé, les informations et le formulaire d'inscription sont disponibles via le site du projet : https://extranet-btob.businessfrance.fr/pavillonfranceagroanimalshow2019/.

BUSINESSFRANCE

Business France organisera une **mission vitivinicole collective en Roumanie-Ukraine** du 08 au 12 avril 2019 : https://extranet-btob.businessfrance.fr/prg-27789
Une courte fiche a été publiée sur le secteur vitivinicole, accessible sur le site Internet : https://export.businessfrance.fr/ukraine/001B1806828A+le-marche-vitivinicole-en-ukraine.htm

BUSINESSFRANCE

En outre, Business France a mis en ligne un **dossier thématique sur le machinisme agricole en Europe Centrale** (Pologne, Roumanie, Ukraine) : https://export.businessfrance.fr/ukraine/001B1806131A+le-marche-du-machinisme-agricole-en-europe-centrale-pologne-roumanie-ukrain.html

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de KIEV (adresser les demandes à nicolas.perrin@dgtresor.gouv.fr)
Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Kiev
Adresse : 39 rue Reitarska – 01901 Kiev - UKRAINE
вул. Рейтарська, 39, Київ 01901 - UKRAINE

Rédigé par : Nicolas Perrin
Revu par : Vincent Pringault

Version du 21 décembre 2018 - Version originelle